

Cahier horaire

Cours d'été **2023**

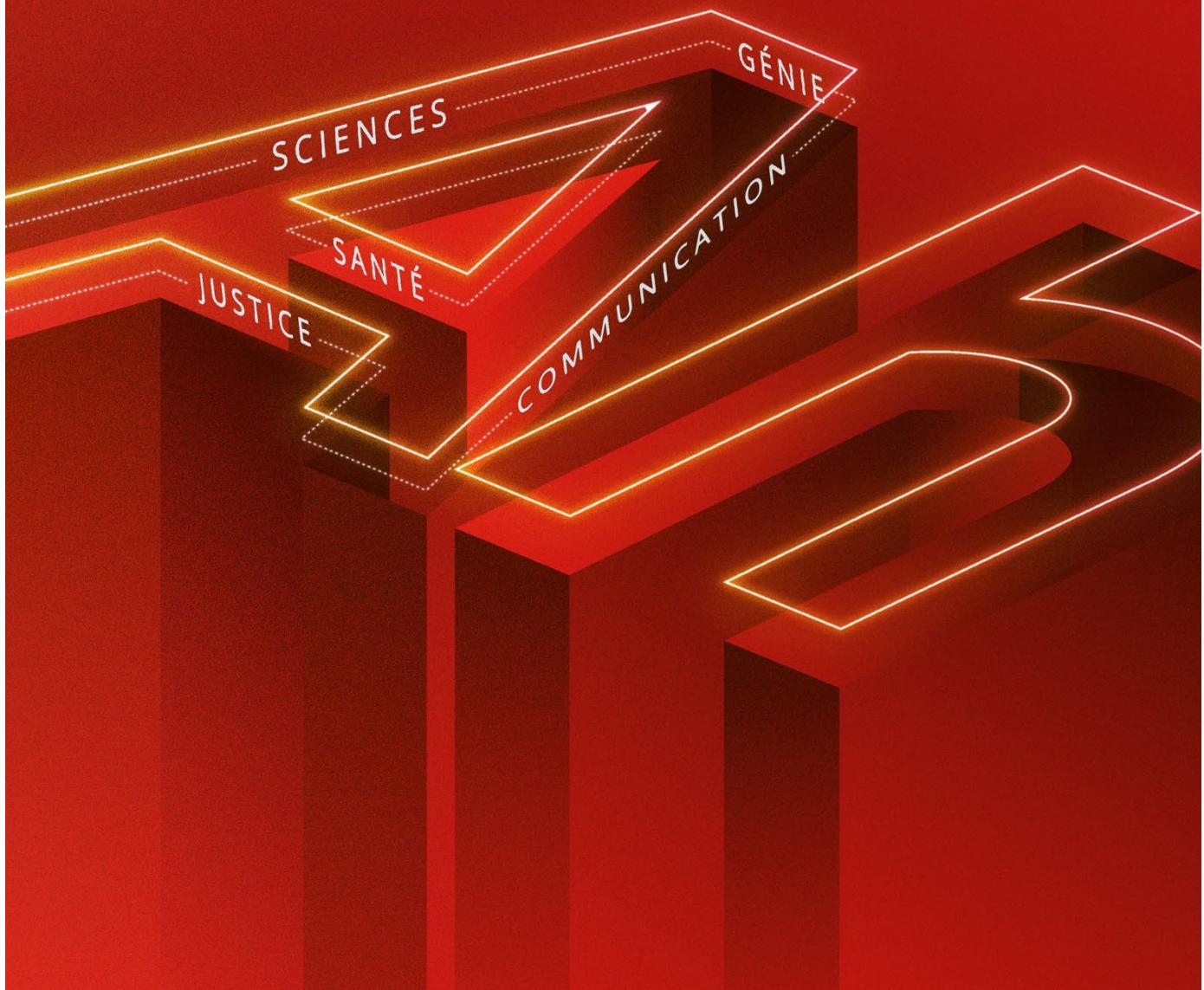


TABLE DES MATIÈRES

1. MODALITÉS D'INSCRIPTION.....	3
1.1. ÉTUDIANTS·ES DU COLLÈGE AHUNTSIC	3
1.1.1. POUR S'INSCRIRE À UN OU DES COURS D'ÉTÉ AU COLLÈGE AHUNTSIC	3
1.1.2. INSCRIPTION À UN OU DES COURS D'ÉTÉ DANS UN AUTRE COLLÈGE DU SRAM	3
1.1.3. INSCRIPTION À UN OU DES COURS D'ÉTÉ DANS UN COLLÈGE HORS-SRAM (QUÉBEC, BAS ST-LAURENT)....	3
1.2. ÉTUDIANTS·ES D'UN CÉGEP DU SRAM	3
1.3. ÉTUDIANTS·ES D'UN AUTRE COLLÈGE	4
1.4. ÉTUDIANTS·ES DU SECONDAIRE, ADMIS AU COLLÈGE AHUNTSIC SESSION AUTOMNE 2023 –	4
1.5. PERSONNE NON INSCRITE DANS UN COLLÈGE.....	4
2. LISTE DES COURS OFFERTS - SESSION ÉTÉ 2023.....	5
3. MODALITÉS DE PAIEMENT	15
3.1. COURS SUIVIS AU COLLÈGE AHUNTSIC.....	15
3.2. COURS SUIVIS DANS UN AUTRE COLLÈGE (SRAM)	15
3.3. COURS SUIVIS DANS UN AUTRE COLLÈGE (HORS-SRAM).....	15
4. MODALITÉS DE REMBOURSEMENT	15
4.1. COURS SUIVIS AU COLLÈGE AHUNTSIC.....	15
4.1.1. COURS ANNULÉ(S) PAR LE COLLÈGE.....	15
4.1.2. COURS ANNULÉ(S) PAR L'ÉTUDIANT	15
4.2. COURS SUIVIS DANS UN AUTRE COLLÈGE.....	16
DOCUMENTS REQUIS	16
5. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	17
5.1. PLAN DE COURS.....	17
5.2. RÉVISION DE NOTES.....	17
6. SYSTÈME OMNIVOX.....	18
6.1. TYPES DE SERVICES DISPONIBLES SUR LE SYSTÈME OMNIVOX	18
6.2. PREMIÈRE UTILISATION	18
6.3. SERVICE D'APPEL AUTOMATISÉ EN CAS D'ANNULATION DE COURS	18
a. Comment profiter de ce service ?	18
b. Que se passe-t-il lorsqu'un cours est annulé ?	18
7. SERVICES AUX ÉTUDIANTS·ES	19
8. CALENDRIER SCOLAIRE- ÉTÉ 2023	20

1. **MODALITÉS D'INSCRIPTION**

Les étudiants·es de l'enseignement régulier (de jour) et de la formation continue (DEC de soir) qui désirent suivre un ou des cours d'été au Collège Ahuntsic ou dans un autre collège doivent s'inscrire au Collège Ahuntsic.

1.1. **ÉTUDIANTS·ES DU COLLÈGE AHUNTSIC**

1.1.1. **Pour s'inscrire à un ou des cours d'été au Collège Ahuntsic**

Dates : **Du lundi 27 mars au jeudi 20 avril 2023**

Heures : **Lundi au jeudi de 8 h à 18 h**

Étape 1 (local A1.320)

- ❖ Pour une inscription sans rendez-vous : imprimer le formulaire disponible sur Omnivox ou demander une copie au local A1.320 ou au local A1.160.
- ❖ Pour consulter son API : prendre rendez-vous sur Omnivox.

Les étudiants·es qui désirent se prévaloir du statut réputé temps plein pour fin d'études doivent prendre un rendez-vous avec leur API. Les cours doivent faire partie de votre grille de cheminement. Sinon, vous devez prendre rendez-vous avec votre API.

Étape 2 (local A1.320)

Pour compléter votre inscription, vous devez vous présenter avec le formulaire dûment rempli au local A1.320 et payer les frais au moment de l'inscription. L'inscription sera validée par l'aide pédagogique. Si des modifications sont requises, les étudiants·es seront avisés par MIO.

Le montant total des droits doit être acquitté au moment de l'inscription : Droits de scolarité (2 \$ par heure de cours), droits d'inscription (5 \$) et droits pour service aux étudiants (10 \$).

1.1.2. **Inscription à un ou des cours d'été dans un autre collège du SRAM**

Du lundi 27 mars au jeudi 20 avril 2023 :

Vous devez prendre un rendez-vous avec votre API dans le module « **Prise de rendez-vous** » sur Omnivox.

L'inscription sera traitée durant la période d'inscription SRAM les 25 et 26 avril 2023. Un MIO sera envoyé le 26 avril après 16h pour confirmer si vous êtes inscrit ou non, et s'il y a lieu, l'horaire sera joint au MIO.

1.1.3. **Inscription à un ou des cours d'été dans un collège hors-SRAM (Québec, Bas St-Laurent)**

Du lundi 27 mars au jeudi 20 avril 2023 :

Vous devez envoyer un MIO à votre API ou prendre un rendez-vous dans le module « **Prise de rendez-vous** » sur Omnivox pour demander une commandite externe et vérifier les modalités et les dates d'inscriptions fixées par le collège où vous souhaitez aller.

Les droits de 15 \$ par cours (Droits d'inscription (5 \$), droits pour service aux étudiants (10 \$)) doivent être acquittés au moment de l'inscription au Collège Ahuntsic. Les droits de scolarité (2 \$ par heure de cours) sont payables à son collège.

1.2. **ÉTUDIANTS·ES D'UN CÉGEP DU SRAM**

Si vous êtes un·e étudiant·e en provenance d'un cégep du SRAM vous devez vous inscrire à votre collège. Informez-vous auprès de votre collège afin de connaître la procédure d'inscription. Après la période d'inscription inter-cégeps, s'il y a des places disponibles, vous devez demander à votre Collège de nous envoyer une commandite virtuelle ou faire une préinscription au SRAM entre le 8 mai et le 25 mai 2023. Vous serez informé par courriel s'il y a des places disponibles et des modalités du paiement à faire.

Important : Avant de faire la demande de commandite ou préinscription à votre Collège, veuillez vérifier la disponibilité des cours sur notre site au <https://www.collegeahuntsic.qc.ca> car certains cours peuvent être complets et les places sont limitées.

Le montant total des droits doit être acquitté dans les 4 jours suivant la réception du courriel de confirmation d'inscription sinon l'inscription aux cours d'été sera automatiquement annulée sans préavis : droits d'inscription (5 \$), droits pour service aux étudiants (10 \$), droits de scolarité (2 \$ par heure de cours)

1.3. ÉTUDIANTS·ES D'UN AUTRE COLLÈGE

Si votre cégep ne fait pas partie du SRAM vous devez demander à votre Collège de nous envoyer une commandite virtuelle entre le 8 mai et le 25 mai 2023. Une fois la commandite reçue, vous serez informé par courriel s'il y a des places disponibles et des modalités du paiement à faire.

Important : Avant de faire la demande de commandite, veuillez vérifier la disponibilité des cours sur notre site au <https://www.collegeahuntsic.qc.ca> car certains cours peuvent être complets et les places sont limitées.

Le montant total des droits doit être acquitté dans les 4 jours suivant la réception du courriel de confirmation d'inscription sinon l'inscription aux cours d'été sera automatiquement annulée sans préavis : droits d'inscription (5 \$), droits pour service aux étudiants (10 \$), droits de scolarité (2 \$ par heure de cours).

1.4. ETUDIANTS·ES DU SECONDAIRE, ADMIS AU COLLEGE AHUNTSIC SESSION AUTOMNE 2023 –

Pour une inscription sans rendez-vous : vous devez remplir le formulaire disponible sur Omnivox dans la section « Formulaires » en indiquant le cours de mise à niveau à suivre. Pour toutes autres situations, vous devez prendre rendez-vous avec votre API dans le module « Prise de rendez-vous » sur Omnivox.

Important : Veuillez vérifier la disponibilité des cours sur notre site au <https://www.collegeahuntsic.qc.ca> avant de vous inscrire car certains cours peuvent être complets et les places sont limitées

Un MIO sera envoyé pour confirmer l'inscription. Le montant total des droits doit être acquitté dans les 4 jours suivant la réception du MIO de confirmation, sinon **l'inscription aux cours d'été sera automatiquement annulée sans préavis**.

Le montant total des droits doit être acquitté au moment de l'inscription : Droits d'admission (30 \$), droits d'inscription (5 \$), droits pour service aux étudiants (10 \$), droits de scolarité (2 \$ par heure de cours).

1.5. PERSONNE NON INSCRITE DANS UN COLLÈGE

Pour être admissible, si vous êtes non-inscrit·e dans un collège, vous devez avoir déjà été inscrit·e dans un DEC ou avoir besoin d'un préalable universitaire.

Veuillez envoyer tous les documents requis (voir page 17) entre le 15 mai et le 25 mai 2023 par courriel à : admission.soir@collegeahuntsic.qc.ca. Il faut indiquer dans le courriel : numéro(s) et titre du(des) cours, nom complet, adresse, code postal, code permanent, date de naissance, noms des parents, ville et pays de naissance. Prenez note que tout dossier incomplet sera automatiquement refusé.

Important : Avant d'envoyer vos documents, veuillez vérifier la disponibilité des cours sur notre site au <https://www.collegeahuntsic.qc.ca> car certains cours peuvent être complets et les places sont limitées. Seulement les personnes qui pourront être inscrites seront contactées par courriel. Si le ou les cours souhaités sont complets, veuillez ne pas envoyer de courriel car il n'y aura pas de possibilité d'être mis en liste d'attente.

Le montant total des droits doit être acquitté dans les 4 jours suivant la réception du courriel de confirmation d'inscription sinon l'inscription aux cours d'été sera automatiquement annulée sans préavis : Droits d'admission (30 \$), droits d'inscription (5 \$), droits pour service aux étudiants (10 \$), droits de scolarité (2 \$ par heure de cours).

ATTENTION ! LE COLLÈGE SE RÉSERVE LE DROIT D'ANNULER UN COURS.

2. LISTE DES COURS OFFERTS - SESSION ÉTÉ 2023

**Cours de formation générale commune et propre
sauf éducation physique**page 6

- Anglais
- Français
- Philosophie

**Cours d'éducation physique
(formation générale commune).....**page 9

Cours de formation complémentairepage 10

- Cinéma
- Espagnol
- Informatique

Cours de formation spécifiquepage 11

- Biologie
- Chimie
- Mathématiques
- Physique
- Méthodologie des sciences humaines

Cours de mise à niveaupage 12

- Chimie
- Mathématiques
- Physique
- Sciences physiques
- Français

Titre du cours	Numéro du cours	Préalables	Horaire	Jours					Début	Fin	Coût Durée	Mode
				L	M	M	J	V				

Le **Mode** correspond au mode d'enseignement du cours : P = cours en présence, D = cours à distance, H = cours en formule hybride

Formation générale commune et propre

Anglais (langue seconde)

Anglais de base	604-100-MQ	Test de classement - NB votre niveau peut être modifié par l'enseignant au 1er cours et vous devrez suivre le cours de l'autre niveau à la session suivante	18:00 à 21:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 90 \$ 45 heures	P
Langue anglaise et communication	604-101-MQ	Test de classement - NB Votre niveau pourrait être modifié par l'enseignant au 1er cours et vous devrez suivre le cours de l'autre niveau à la session suivante.	18:00 à 21:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 90 \$ 45 heures	P
Langue anglaise et culture	604-102-MQ	Test de classement - NB votre niveau peut être modifié par l'enseignant au 1er cours et vous devrez suivre le cours de l'autre niveau à la session suivante	14:00 à 17:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 90 \$ 45 heures	P
Anglais programme 1	604-AEB-AH	PA 604-101-03 ou PA 604-101-MQ	14:00 à 17:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 90 \$ 45 heures	P
Anglais programme 1	604-AEB-AH	PA 604-101-03 ou PA 604-101-MQ	18:00 à 21:00						2023-05-30	2023-07-18	15 \$ + 90 \$ 45 heures	P
Anglais programme de base	604-AEX-AH	PA 604-100-03 ou PA 604-100-MQ	14:00 à 17:00						2023-05-30	2023-07-18	15 \$ + 90 \$ 45 heures	P
Anglais programme 2	604-AFB-AH	PA 604-102-MQ	14:00 à 17:00						2023-05-30	2023-07-18	15 \$ + 90 \$ 45 heures	P

Français (langue et littérature)

Écriture et littérature	601-101-MQ	Aucun	13:00 à 17:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 120 \$ 60 heures	P
-------------------------	------------	-------	---------------	--	--	--	--	--	------------	------------	--------------------------	---

Titre du cours	Numéro du cours	Préalables	Horaire	Jours					Début	Fin	Coût Durée	Mode
				L	M	M	J	V				

Le **Mode** correspond au mode d'enseignement du cours : P = cours en présence, D = cours à distance, H = cours en formule hybride

Formation générale commune et propre

Français (langue et littérature)

Écriture et littérature	601-101-MQ	Aucun	13:00 à 17:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 120 \$ 60 heures	P
Écriture et littérature	601-101-MQ	Aucun	13:00 à 17:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 120 \$ 60 heures	P
Écriture et littérature	601-101-MQ	Aucun	13:00 à 17:00						2023-05-30	2023-07-18	15 \$ + 120 \$ 60 heures	P
Littérature et imaginaire	601-102-MQ	PA 601-101-04 ou 601-101-MQ	13:00 à 17:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 120 \$ 60 heures	P
Littérature et imaginaire	601-102-MQ	PA 601-101-04 ou 601-101-MQ	18:00 à 22:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 120 \$ 60 heures	P
Littérature et imaginaire	601-102-MQ	PA 601-101-04 ou 601-101-MQ	13:00 à 17:00						2023-05-30	2023-07-18	15 \$ + 120 \$ 60 heures	P
Littérature et imaginaire	601-102-MQ	PA 601-101-04 ou 601-101-MQ	18:00 à 22:00						2023-05-30	2023-07-18	15 \$ + 120 \$ 60 heures	P
Littérature québécoise	601-103-MQ	PA 601-101-04 ou 601-101-MQ et PA 601-102-04 ou 601-102-MQ	18:00 à 22:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 120 \$ 60 heures	P
Littérature québécoise	601-103-MQ	PA 601-101-04 ou 601-101-MQ et PA 601-102-04 ou 601-102-MQ	13:00 à 17:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 120 \$ 60 heures	P
Littérature québécoise	601-103-MQ	PA 601-101-04 ou 601-101-MQ et PA 601-102-04 ou 601-102-MQ	13:00 à 17:00						2023-05-30	2023-07-18	15 \$ + 120 \$ 60 heures	P
Écriture et communication	601-AEB-AH	PA 601-101-04 ou 601-101-MQ	13:00 à 17:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 120 \$ 60 heures	P
Écriture et communication	601-AEB-AH	PA 601-101-04 ou 601-101-MQ	18:00 à 22:00						2023-05-30	2023-07-19	15 \$ + 120 \$ 60 heures	P
Écriture et communication	601-AEB-AH	PA 601-101-04 ou 601-101-MQ	13:00 à 17:00						2023-05-30	2023-07-18	15 \$ + 120 \$ 60 heures	P

Philosophie

Philosophie et rationalité	340-101-MQ	Aucun	18:00 à 22:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 120 \$ 60 heures	P
Philosophie et rationalité	340-101-MQ	Aucun	18:00 à 22:00						2023-05-30	2023-07-18	15 \$ + 120 \$ 60 heures	P
L'être humain	340-102-MQ	PA 340-103-04 ou 340-101-MQ	14:00 à 17:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 90 \$ 45 heures	P

Titre du cours	Numéro du cours	Préalables	Horaire	Jours					Début	Fin	Coût Durée	Mode
				L	M	M	J	V				

Le **Mode** correspond au mode d'enseignement du cours : P = cours en présence, D = cours à distance, H = cours en formule hybride

Formation générale commune et propre

Philosophie

L'être humain	340-102-MQ	PA 340-103-04 ou 340-101-MQ	18:00 à 21:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 90 \$ 45 heures	P
L'être humain	340-102-MQ	PA 340-103-04 ou 340-101-MQ	14:00 à 17:00						2023-05-30	2023-07-18	15 \$ + 90 \$ 45 heures	P
Éthique et politique	340-AEB-AH	PA 340-103-04 ou 340-101-MQ	14:00 à 17:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 90 \$ 45 heures	P
Éthique et politique	340-AEB-AH	PA 340-103-04 ou 340-101-MQ	18:00 à 21:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 90 \$ 45 heures	P
Éthique et politique	340-AEB-AH	PA 340-103-04 ou 340-101-MQ	18:00 à 21:00						2023-05-30	2023-07-18	15 \$ + 90 \$ 45 heures	P
Éthique et politique	340-AEB-AH	PA 340-103-04 ou 340-101-MQ	14:00 à 17:00						2023-05-30	2023-07-18	15 \$ + 90 \$ 45 heures	P

Titre du cours	Numéro du cours	Préalables	Horaire	Jours					Début	Fin	Coût Durée	Mode
				L	M	M	J	V				

Le **Mode** correspond au mode d'enseignement du cours : P = cours en présence, D = cours à distance, H = cours en formule hybride

Éducation physique

Éducation physique

Gestion du stress et autonomie	109-050-M3	PA 109-103-02 ou 109-101-MQ et PA 109-104-02 ou 109-102-MQ	13:00 à 16:00						2023-05-31	2023-07-03	15 \$ + 60 \$ 30 heures	P
Gestion du stress et autonomie	109-050-M3	PA 109-103-02 ou 109-101-MQ et PA 109-104-02 ou 109-102-MQ	9:00 à 12:00						2023-05-31	2023-07-03	15 \$ + 60 \$ 30 heures	P
Gestion du stress et autonomie	109-050-M3	PA 109-103-02 ou 109-101-MQ et PA 109-104-02 ou 109-102-MQ	13:00 à 16:00						2023-05-30	2023-07-03	15 \$ + 60 \$ 30 heures	P
Badminton et santé	109-120-M1	Aucun	9:00 à 12:00						2023-05-31	2023-07-03	15 \$ + 60 \$ 30 heures	P
Badminton et santé	109-120-M1	Aucun	9:00 à 12:00						2023-05-31	2023-07-03	15 \$ + 60 \$ 30 heures	P
Badminton et santé	109-120-M1	Aucun	13:00 à 16:00						2023-05-31	2023-07-03	15 \$ + 60 \$ 30 heures	P
Musculation et autonomie	109-152-M3	PA 109-101-MQ et PA 109-102-MQ	9:00 à 12:00						2023-05-31	2023-07-03	15 \$ + 60 \$ 30 heures	P
Musculation et autonomie	109-152-M3	PA 109-101-MQ et PA 109-102-MQ	13:00 à 16:00						2023-05-31	2023-07-03	15 \$ + 60 \$ 30 heures	P
Musculation et autonomie	109-152-M3	PA 109-101-MQ et PA 109-102-MQ	9:00 à 12:00						2023-05-31	2023-07-03	15 \$ + 60 \$ 30 heures	P
Volleyball et efficacité	109-195-M2		9:00 à 12:00						2023-05-30	2023-07-03	15 \$ + 60 \$ 30 heures	P
Volleyball et efficacité	109-195-M2		9:00 à 12:00						2023-05-30	2023-07-03	15 \$ + 60 \$ 30 heures	P

Titre du cours	Numéro du cours	Préalables	Horaire	Jours					Début	Fin	Coût Durée	Mode
				L	M	M	J	V				

Le **Mode** correspond au mode d'enseignement du cours : P = cours en présence, D = cours à distance, H = cours en formule hybride

Générale complémentaire

Art et esthétique

Le cinéma américain	504-AEF-03	Aucun	18:00 à 21:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 90 \$ 45 heures	P
---------------------	------------	-------	---------------	--	--	--	--	--	------------	------------	----------------------------	---

Espagnol

Espagnol I	607-AEA-03	Ce cours s'adresse exclusivement aux débutants	18:00 à 21:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 90 \$ 45 heures	P
Espagnol I	607-AEA-03	Ce cours s'adresse exclusivement aux débutants	18:00 à 21:00						2023-05-30	2023-07-18	15 \$ + 90 \$ 45 heures	P

Langage mathématique et informatique

Utilisation de logiciels	204-AEA-03	Aucun	18:00 à 21:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 90 \$ 45 heures	P
Utilisation de logiciels	204-AEA-03	Aucun	18:00 à 21:00						2023-05-30	2023-07-18	15 \$ + 90 \$ 45 heures	P

Titre du cours	Numéro du cours	Préalables	Horaire	Jours					Début	Fin	Coût Durée	Mode
				L	M	M	J	V				

Le **Mode** correspond au mode d'enseignement du cours : P = cours en présence, D = cours à distance, H = cours en formule hybride

Spécifique

Biologie

Physiologie animale et végétale	101-110-AH	Aucun mais il est fortement recommandé de suivre le 101-NYA-05 avant le 101-110-AH	18:00 à 22:00						2023-05-30	2023-07-18	15 \$ + 120 \$ 60 heures	P
Biologie humaine	101-901-RE	Aucun	18:00 à 21:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 90 \$ 45 heures	P
Biologie humaine	101-901-RE	Aucun	18:00 à 21:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 90 \$ 45 heures	P
Évolution et diversité du vivant	101-NYA-05	Aucun	18:00 à 23:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 150 \$ 75 heures	P
Évolution et diversité du vivant	101-NYA-05	Aucun	12:00 à 17:00						2023-05-30	2023-07-18	15 \$ + 150 \$ 75 heures	P

Chimie

Chimie organique I	202-106-AH	PR 202-NYB-05	12:00 à 16:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 120 \$ 60 heures	P
Chimie générale : la matière	202-NYA-05	PA Chimie 5e secondaire ou EQ	18:00 à 23:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 150 \$ 75 heures	P
Chimie générale : la matière	202-NYA-05	PA Chimie 5e secondaire ou EQ	12:00 à 17:00						2023-05-30	2023-07-18	15 \$ + 150 \$ 75 heures	P
Chimie des solutions	202-NYB-05	PA 202-NYA-05	18:00 à 23:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 150 \$ 75 heures	P
Chimie des solutions	202-NYB-05	PA 202-NYA-05	12:00 à 17:00						2023-05-30	2023-07-18	15 \$ + 150 \$ 75 heures	P

Mathématique

Calcul I	201-103-RE	PA MATH 526 ou TS/SN Sec. V ou EQ	12:00 à 17:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 150 \$ 75 heures	P
Algèbre linéaire et géométrie vectorielle	201-105-RE	PA MATH 526 ou TS ou SN de la 5e sec. ou EQ	18:00 à 23:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 150 \$ 75 heures	P
Calcul II	201-203-RE	PA 201-103-RE ou 201-NYA-05	12:00 à 17:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 150 \$ 75 heures	P
Méthodes quantitatives avancées	201-301-RE	PA 360-300-RE	12:00 à 15:00						2023-05-30	2023-07-18	15 \$ + 90 \$ 45 heures	P
Calcul différentiel	201-NYA-05	PA MATH 536 ou PA TS ou SN de la 5e sec. ou EQ	12:00 à 17:00						2023-05-30	2023-07-18	15 \$ + 150 \$ 75 heures	P
Calcul intégral	201-NYB-05	PA 201-NYA-05	18:00 à 23:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 150 \$ 75 heures	P
Calcul intégral	201-NYB-05	PA 201-NYA-05	12:00 à 17:00						2023-05-30	2023-07-18	15 \$ + 150 \$ 75 heures	P

Titre du cours	Numéro du cours	Préalables	Horaire	Jours					Début	Fin	Coût Durée	Mode
				L	M	M	J	V				

Le **Mode** correspond au mode d'enseignement du cours : P = cours en présence, D = cours à distance, H = cours en formule hybride

Spécifique

Mathématique

Algèbre linéaire et géométrie vectorielle	201-NYC-05	PA MATH 536 ou PA TS ou SN de la 5e sec. ou EQ	12:00 à 17:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 150 \$ 75 heures	P
Algèbre linéaire et géométrie vectorielle	201-NYC-05	PA MATH 536 ou PA TS ou SN de la 5e sec. ou EQ	18:00 à 23:00						2023-06-01	2023-07-28	15 \$ + 150 \$ 75 heures	P

Multidisciplinaire

Méthodes quantitatives en sciences humaines	360-300-RE	PA MATH 416 ou CST 4e sec.	18:00 à 22:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 120 \$ 60 heures	P
Méthodes quantitatives en sciences humaines	360-300-RE	PA MATH 416 ou CST 4e sec.	18:00 à 22:00						2023-05-30	2023-07-18	15 \$ + 120 \$ 60 heures	P

Physique

Mécanique	203-NYA-05	PA PHYS 5e sec. et PA 201-NYA-05 et CR 201-NYB-05	13:30 à 17:30						2023-05-30	2023-07-17	15 \$ + 150 \$ 75 heures	P
Mécanique	203-NYA-05	PA PHYS 5e sec. et PA 201-NYA-05 et CR 201-NYB-05	18:00 à 22:00						2023-05-30	2023-07-17	15 \$ + 150 \$ 75 heures	P
Électricité et magnétisme	203-NYB-05	PA 203-NYA-05 et PR 201-NYB-05	13:30 à 17:30						2023-05-30	2023-07-17	15 \$ + 150 \$ 75 heures	P
Électricité et magnétisme	203-NYB-05	PA 203-NYA-05 et PR 201-NYB-05	18:00 à 22:00						2023-05-30	2023-07-17	15 \$ + 150 \$ 75 heures	P
Ondes et physique moderne	203-NYC-05	PA 203-NYA-05	13:30 à 17:30						2023-05-30	2023-07-17	15 \$ + 150 \$ 75 heures	H
Ondes et physique moderne	203-NYC-05	PA 203-NYA-05	18:00 à 22:00						2023-05-30	2023-07-17	15 \$ + 150 \$ 75 heures	P

Sciences humaines

Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines	300-300-RE	PR 360-300-RE	18:00 à 22:00						2023-05-30	2023-07-18	15 \$ + 120 \$ 60 heures	P
Démarche d'intégration en sciences humaines	300-301-RE	PR 300-300-RE	18:00 à 21:00						2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 90 \$ 45 heures	P
Démarche d'intégration en sciences humaines	300-301-RE	PR 300-300-RE	18:00 à 21:00						2023-05-30	2023-07-18	15 \$ + 90 \$ 45 heures	P

Techniques de l'informatique

Programmation orientée objet 1	420-238-AH	CST de 5e secondaire, Maths TS ou SN de 4e secondaire ou maths 436	13:30 à 17:30						2023-05-30	2023-07-17	15 \$ + 180 \$ 90 heures	P
Programmation orientée objet 2	420-241-AH	PA 420-238-AH	13:30 à 17:30						2023-05-30	2023-07-17	15 \$ + 180 \$ 90 heures	P

Titre du cours	Numéro du cours	Préalables	Horaire	Jours					Début	Fin	Coût Durée	Mode
				L	M	M	J	V				

Le **Mode** correspond au mode d'enseignement du cours : P = cours en présence, D = cours à distance, H = cours en formule hybride

Mise à niveau

Chimie

Mise à niveau pour Chimie de la 5e secondaire	202-001-RE	PA 982-003-50 ou PA 982-021-06 ou PA SE-STE de la 4e secondaire ou Sc. physiques 436 ou EQ	9:00 à 16:00						2023-06-26	2023-07-17	15 \$ + 150 \$ 75 heures	P
---	------------	--	--------------	--	--	--	--	--	------------	------------	--------------------------	---

Culture scientifique et technologique

Mise à niveau pour Science et technologie de l'environnement de la 4e secondaire	105-003-RE	PA ATS ou ST de la 4e secondaire	9:00 à 16:00						2023-06-26	2023-07-18	15 \$ + 150 \$ 75 heures	P
--	------------	----------------------------------	--------------	--	--	--	--	--	------------	------------	--------------------------	---

Mathématique

Mise à niveau pour Mathématique, séquence Technico-sciences de la 5e secondaire	201-015-RE	PA 201-016-RE ou PA TS ou SN de la 4e sec. ou PA Math 426 ou 436 ou 526 ou EQ	8:30 à 16:30						2023-06-26	2023-07-17	15 \$ + 180 \$ 90 heures	P
Mise à niveau pour Mathématique, séquence Technico-sciences de la 4e secondaire	201-016-RE	PA CST 4e sec. ou PA MATH 426 ou 514 ou EQ	9:00 à 16:00						2023-06-26	2023-07-17	15 \$ + 150 \$ 75 heures	P

Physique

Mise à niveau pour Physique de la 5e secondaire	203-001-RE	PA 982-003-50 ou 982-021-06 ou PA SE ou STE de la 4e sec. ou PA Sc. Phys 436 ou EQ	9:00 à 16:00						2023-06-26	2023-07-17	15 \$ + 150 \$ 75 heures	P
---	------------	--	--------------	--	--	--	--	--	------------	------------	--------------------------	---

Titre du cours	Numéro du cours	Préalables	Horaire	Jours					Début	Fin	Coût Durée	Mode
				L	M	M	J	V				

Le **Mode** correspond au mode d'enseignement du cours : P = cours en présence, D = cours à distance, H = cours en formule hybride

Activité favorisant la réussite

Français (langue et littérature)

Renforcement en français, langue d'enseignement	601-013-AH		18:00 à 22:00							2023-05-31	2023-07-19	15 \$ + 120 \$ 60 heures	P
---	------------	--	---------------	--	--	--	--	--	--	------------	------------	-----------------------------	---

3. MODALITES DE PAIEMENT

3.1. COURS SUIVIS AU COLLEGE AHUNTSIC

Le montant total des droits est payable en un seul versement au moment de l'inscription. Vous pouvez effectuer votre paiement soit :

- avec une carte de crédit (MASTERCARD ou VISA) ou une carte de débit ou argent comptant.

3.2. COURS SUIVIS DANS UN AUTRE COLLEGE (SRAM)

Le montant total des droits est payable en un seul versement et doit être acquittée dans les 4 jours suivant la réception du MIO pour la préinscription sans quoi elle sera annulée. Vous pouvez effectuer votre paiement soit :

- Dans Omnivox en accédant au menu « **Centre de paiement** » avec une carte de crédit (MASTERCARD ou VISA) seulement;
- En personne, au comptoir de l'organisation de l'enseignement (**local A1.320**), avec une carte de crédit (MASTERCARD ou VISA) ou une carte de débit ou argent comptant. Veuillez consultez l'[horaire](#) avant de vous présenter.

3.3. COURS SUIVIS DANS UN AUTRE COLLEGE (HORS-SRAM)

Vous devez payer au Collège Ahuntsic, le montant des droits d'inscription et des services aux étudiants, selon les modalités énumérées au point 3.1. Les droits de scolarité devront être payés directement à l'autre collège selon leurs modalités.

4. MODALITES DE REMBOURSEMENT

4.1. COURS SUIVIS AU COLLEGE AHUNTSIC

4.1.1. Cours annulé(s) par le Collège

Les droits seront remboursés intégralement. Un chèque sera envoyé par la poste.

4.1.2. Cours annulé(s) par l'étudiant

Vous devez remplir le formulaire d'annulation disponible sur Omnivox dans l'onglet « Formulaires ».

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Les droits de scolarité (2 \$ /heure) seront remboursés si l'étudiant annule officiellement par écrit son cours au plus tard le 7 juin 2023.▪ Les droits d'inscription (5 \$), les droits pour services aux étudiants (10 \$) et les droits d'admission (30 \$) ne sont pas remboursables.▪ Les droits pour services aux étudiants (10 \$) seront remboursés seulement si l'étudiant présente au plus tard le 7 juin 2023, un certificat médical attestant de son incapacité à poursuivre ses études pour la session d'été.▪ Après la date limite d'annulation, l'étudiant qui, preuve à l'appui, démontre la réussite du cours auquel il s'est inscrit sera désinscrit sans remboursement. |
|--|

4.2. COURS SUIVIS DANS UN AUTRE COLLEGE

Vous êtes soumis aux modalités particulières de remboursement de votre collège.

DOCUMENTS REQUIS

Les documents suivants sont exigés au moment de l'inscription pour les étudiants **SANS commandite** :

Étudiant né au Québec :

- Certificat de naissance du Directeur de l'État civil (avec le nom et le prénom des parents);
- Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent *;
- Dernier relevé de notes des études secondaires;
- Dernier relevé de notes des études collégiales et post secondaires, s'il y a lieu.

Étudiant né dans une autre province canadienne :

- Certificat de naissance (avec le nom et le prénom des parents);
- Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent *;
- Dernier relevé de notes des études secondaires;
- Dernier relevé de notes des études collégiales et post secondaires, s'il y a lieu;
- Une preuve qui permet d'établir que vous avez le statut de résident du Québec au sens du « *Règlement sur la définition du résident du Québec* » (voir ci-dessous).

Étudiant né dans un autre pays que le Canada :

- Certificat de naissance traduit en français (avec le nom et le prénom des parents);
- Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent *;
- Une preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente (carte de citoyenneté canadienne ou fiche d'immigration IMM 1000 ou IMM 5292 ou IMM 5688 ou IMM 5617);
- Une preuve de l'obtention du statut de réfugié (permis d'études obligatoire pour toute inscription de plus de 6 mois);
- Une preuve qui permet d'établir que vous avez le statut de résident du Québec au sens du « *Règlement sur la définition du résident du Québec* » (voir ci-dessous).

Preuve du statut de résident du Québec

Pour se qualifier en tant que résident du Québec, l'étudiant qui n'est pas né au Québec, doit fournir l'une ou l'autre des preuves suivantes (dans certains cas, plus d'un document sont requis) :

- Une preuve qu'il est détenteur d'un certificat de sélection du Québec;
- Une preuve qu'il est actuellement bénéficiaire d'aide financière (prêts et bourses);
- Une preuve qu'il a déjà bénéficié de l'aide financière (prêts et bourses) depuis moins d'un an;
- Une preuve qu'un de ses parents ou que son répondant réside actuellement au Québec;

NOTE : La carte d'assurance-maladie valide du parent (père ou mère) est suffisante pour démontrer la résidence au Québec de l'étudiant;

- Une preuve qu'il résidait au Québec au cours des derniers 12 mois sans être aux études à temps plein;

NOTE : Sous certaines conditions, la carte d'assurance-maladie valide de l'étudiant est suffisante pour démontrer sa résidence au Québec.

* L'équivalent du diplôme d'études secondaires correspond à une évaluation comparative des études effectuées hors du Québec délivrée par le ministère de l'Immigration de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) ou le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) : 514 864-9191 www.immigration-quebec.gouv.qc.ca. L'équivalence peut aussi être émise par le Collège.

5. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

5.1. PLAN DE COURS

Le plan de cours est une forme de « contrat » entre le professeur et ses étudiants·es. Ce plan doit être remis à la première semaine de cours et il doit contenir les éléments suivants :

- Le rôle et la place du cours dans la formation ;
- Les objectifs terminaux ;
- Les objectifs spécifiques, le contenu et les activités d'apprentissage ;
- La programmation ;
- La méthodologie ;
- L'évaluation des apprentissages ;
- La médiagraphie.

Référence : Politique du plan de cours détaillé (PO-16)

5.2. REVISION DE NOTES

Au cours de la session, les demandes de révision de notes doivent être adressées **directement au professeur**. Si vous n'êtes pas satisfait·e, vous pouvez, dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la réponse écrite et datée du professeur, présenter une demande au comptoir du Service de l'organisation de l'enseignement, **local A1.320**.

Pour l'évaluation finale, vous devez présenter votre demande directement au **Service de l'organisation de l'enseignement**, au plus tard cinq (5) jours après la date limite de remise des notes finales le 3 août 2023.

6. SYSTEME OMNIVOX

Le système Omnivox offre aux étudiants·es du Collège de nombreux services accessibles par Internet. Rendez-vous à l'adresse suivante <https://collegeahuntsic.omnivox.ca>

6.1. TYPES DE SERVICES DISPONIBLES SUR LE SYSTEME OMNIVOX

- Léa -l'environnement Profs-Étudiants·es ;
- Cours annulés ;
- Dossier personnel (changement d'adresse, avis automatisé en cas d'annulation de cours) ;
- Horaire en ligne ;
- MIO – Messagerie Interne Omnivox ;
- Relevés d'impôt : En février de chaque année, le Collège émet les relevés d'impôt T2202A et relevés 8. Le système Omnivox permet aux étudiants·es de les consulter et de les imprimer ;
- Résultats (Bulletin d'études collégiales) et demandes de documents ;

6.2. PREMIERE UTILISATION

C'est la première fois que vous utilisez Omnivox, cliquez sur « **Première utilisation** » et suivez les instructions.

Notez que pour accéder à votre compte, vous aurez besoin de votre numéro de dossier du Collège Ahuntsic et de votre code permanent. L'information figure sur vos documents d'inscription. Si, vous éprouvez des difficultés à utiliser le système Omnivox, vous pouvez communiquer avec le Service de l'organisation de l'enseignement au (514) 389-5921 poste 2223 ou poste 0. Voir l'horaire du comptoir.

**Le système Omnivox est disponible 24 heures sur 24
De plus, ce service est complètement gratuit.**

6.3. SERVICE D'APPEL AUTOMATISE EN CAS D'ANNULATION DE COURS

Ce service d'appel automatisé, offert par le Collège Ahuntsic grâce au système Omnivox, consiste à vous aviser par téléphone lorsque l'un de vos cours est annulé dû à l'absence d'un enseignant·e. Si vous choisissez de bénéficier de ce service, le système Omnivox pourra vous rejoindre à la maison, au bureau ou même vous laisser un message sur votre répondeur pour vous informer que votre cours a été annulé et ainsi vous éviter des déplacements inutiles.

a. Comment profiter de ce service ?

Rien de plus simple ! Pour profiter du service d'appel automatisé, vous devez activer votre dossier. Allez dans Omnivox et cliquez sur le module « **Dossier personnel** ». Ensuite suivez les instructions.

b. Que se passe-t-il lorsqu'un cours est annulé ?

Durant la session, chaque fois qu'un de vos enseignants·es sera absent et qu'il en avisera le Collège par l'entremise du système Omnivox, celui-ci tentera de vous rejoindre pour vous aviser que le cours est annulé. Il est possible que le système vous rejoigne la veille du cours ou le matin même. **Lorsque le système Omnivox vous rejoindra, vous devrez lui confirmer que vous avez bien reçu le message en appuyant sur le « 1 ».** Les cours annulés par les enseignants·es apparaîtront également dans la liste des cours annulés disponible sur le site Internet du système Omnivox. Cette liste est mise à jour au fur et à mesure que les professeurs déclarent leurs absences au Collège. Vous pouvez consulter cette liste en cliquant sur l'item « **Cours annulés** » sur le site Internet du système Omnivox.

7. SERVICES AUX ETUDIANTS·ES

Veuillez-vous adresser au Comptoir de l'organisation de l'enseignement (local A1.320) pour toutes questions relatives aux éléments suivants :

- Modalités d'inscription ;
- Droits (frais) ;
- Horaire des cours ;
- Procédures :
 - Révision de notes ;
 - Émission de bulletins ;
 - Émission de diplômes.

Veuillez contacter votre aide pédagogique individuel (local A1.160), pour toutes questions relatives aux éléments suivants :

- Structure des programmes ;
- Choix de cours ;
- Changement de cours ;
- Annulation ;
- Demande de commandite ;
- Préalables universitaires.

Pour connaître les heures d'ouverture et les coordonnées des principaux services du collège, consultez la section [SERVICES AUX ÉTUDIANTS·ES](#) sur le site internet.

Mai

dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam
				1	2	3
				4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Juin

dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Juillet

dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam
2	3	4	5	6	7	1
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Août

dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam
1	2	3	4	5		
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

MAI

- 30 Début de la session pour les cours du mardi/jeudi
- 30 Début de la session pour les cours de physique (lundi, mardi, jeudi)
- 31 Début de la session pour les cours du lundi/mercredi

JUIN

- 1 Date limite pour la remise des plans de cours aux étudiants
- 7 Date limite pour annuler un cours à la session d'été 2023
- 8 Recensement de la clientèle
- 23 Jour férié pour la Fête nationale
- 24 Fête nationale (Jour férié)
- 26 Début des cours de mise à niveau
- 30 Date limite pour annuler un cours de mise à niveau

JUILLET

- 1 Fête du Canada
- 3 Fin des cours d'éducation physique
- 17 Fin de la session pour les cours de mise à niveau (chimie, math et physique)
- 17 Fin de la session pour les cours de physique du lundi/mardi/jeudi
- 18 Fin de la session pour les cours de mise à niveau (sciences physiques)
- 18 Fin de la session pour les cours du mardi/jeudi
- 19 Fin de la session pour les cours du lundi/mercredi
- 26 Date limite pour la remise des notes finales

AOÛT

- 2 Date limite pour la remise des résultats aux étudiants
- 9 Épreuve uniforme de français
- 9 Date limite pour une demande de révision de notes

Légende: Début et fin de session Jour férié Épreuve uniforme de français

ÉTÉ 2023